

Service émetteur : Direction de la Santé Publique
Département Périnatalité - Santé femmes – Santé enfants

Affaire suivie par : Dr Laurence Desplanques
Courriel : ars-idf-dsp-psfe@ars.sante.fr

Note à destination de :

- Direction des établissements de santé publiques, ESPIC et privé IDF
- Chefs de services gynécologie-obstétriques des établissements de santé
- Fédération Hospitalière Française- IDF
- Fédération de l'Hospitalisation privée-IDF
- Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne-IDF
- URPS médecins IDF
- URPS sage-femmes IDF
- Chefs de services de PMI IDF
- Dispositifs spécifiques régionaux en périnatalité IDF
- Assurance maladie – DCGDR IDF

Saint-Denis, le 17 juin 2026

**Objet : Suspension de l'activité du dispositif
d'Aide à l'Inscription en Maternité (AIMA)**

Madame, Monsieur,

En juillet 2022, face aux tensions estivales sur les ressources humaines en périnatalité dans les établissements de santé, l'ARS a mis en place plusieurs mesures visant à soutenir l'offre de soins, dont la création d'une cellule d'Aide à l'Inscription en Maternité (AIMA). Celle-ci avait pour objectif d'accompagner les femmes rencontrant des difficultés pour s'inscrire en maternité, intégrer un parcours de suivi périnatal, ou ayant essuyé un refus d'inscription.

Afin d'assurer la continuité de cette mission, la cellule AIMA a été transférée aux Dispositifs spécifiques régionaux de périnatalité (DSRp) franciliens en mai 2023.

Le fonctionnement du dispositif a reposé sur de nombreuses collaborations : l'engagement des maternités franciliennes, l'accord avec la Fédération de l'Hospitalisation Privée garantissant l'absence de reste à charge pour les femmes orientées vers des établissements privés, l'appui des CPAM par l'envoi de campagnes de SMS à destination des femmes enceintes, l'articulation avec le dispositif d'inscription de l'AP-HP, ainsi que l'implication des DSRp pour assurer la continuité de la mission et l'accompagnement des situations complexes.

Depuis 2025, le nombre de sollicitations adressées à la cellule AIMA est en nette diminution, et une part croissante de ces demandes ne relève plus de son périmètre d'intervention. Ce constat est à rapprocher des retours des maternités, qui témoignent d'une meilleure fluidité des inscriptions, notamment dans les établissements auparavant en tension, grâce à des réorganisations internes et à des recrutements de professionnels de santé.

Dans ce contexte, l'ARS, en partenariat avec les DSRp, a décidé de suspendre le dispositif AIMA à compter du 30 septembre 2026.

Pour toute difficulté d'orientation d'une patiente enceinte, la coordination médicale du DSRp territorial demeure l'interlocuteur privilégié pour accompagner équipes et patientes. La liste des contacts est disponible en annexe ou via le lien suivant : <https://perinat.sante-idf.fr/ecosystem>

Afin de respecter cette échéance, les dernières demandes d'aide à l'inscription seront acceptées jusqu'au 15 juillet 2026. Toute demande engagée sera toutefois suivie jusqu'à la résolution de la situation pour la patiente.

Le site AIMA-IDF sera actualisé afin de préciser les modalités de suspension du dispositif ainsi que les ressources à mobiliser si nécessaire : https://aima.sante-idf.fr/app_direct/aima.idf/

Si la situation venait à l'exiger à nouveau, la cellule AIMA pourrait être réactivée afin de soutenir les parcours de santé en périnatalité.

Je tiens à vous remercier sincèrement pour votre mobilisation tout au long de l'activité du dispositif AIMA qui, grâce à une forte solidarité régionale et à des collaborations inédites, a permis d'accompagner plus de 4 000 femmes en difficulté d'inscription.

Mes équipes restent votre écoute pour de plus amples renseignements si besoin.
Pour nous contacter : ars-idf-dsp-psfe@ars.sante.fr

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur de la Santé Publique
de l'Agence régionale de santé
d'Île-de-France



Jérôme FOUCAUD



Les Dispositifs Spécifiques Régionaux (DSR) de périnatalité d'Ile de France



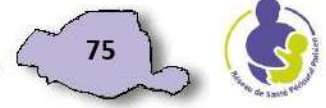
Réseau Périnatal du Val d'Oise-RPVO

Territoire : Département du 95
Adresse : Centre Pluridisciplinaire Danton,
 2 bis rue Danton 95240 Corneilles-en-Parisis
Tél : 09 83 95 00 12 - Fax : 09 86 87 15 89
contact@rpvo.org - <https://site.rpvo.org/>
Président : Dr Catherine NOEL



Réseau Périnatal Naître dans l'Est Francilien - NEF

Territoire : Départements du 93
 et 77 Nord
Adresse : 32 boulevard Paul Vaillant
 Couturier 93100 Montreuil
Tél : 01 79 72 54 56 - Fax : 01 84 10 86 85
www.perinat-nef.org - contact@perinat-nef.org
Président : Dr Patrick DAOUD



Réseau de Santé Périnatale Parisien - RSPP

Territoire : Département du 75
Adresse : 52 boulevard Magenta 75010
 Paris
Tél : 01 48 01 90 28 - Fax : 01 48 01 98 30
www.rspp.fr - contact@rspp.fr
Président : Dr Gilles GRANGE



Réseau Périnatal MYPA Maternité en Yvelines et Périnatalité Active

Territoire : Département du 78
Adresse : CHI Poissy/St Germain en Laye, 20
 Rue Armagis 78100 Saint-Germain-en-Laye
Tél : 06 72 59 63 29
contact@mypa.fr - www.mypa.fr
Président : Pr Thibaud QUIBEL



Réseau Périnatal du Val de Marne – RPVM

Territoire : Département du 94
Adresse : 1 voie Félix Eboué 94000 Créteil
Tél : 01 84 77 09 10
contact@rpvm.fr - www.rpvm.fr
Présidente : Dr Danielle GAUDRY



Réseau Pédiatrique Sud et Ouest Francilien Association pour le Suivi des Nouveaux-nés à Risque - RPSOF – ASNR

Territoire : Départements du 92, 91
 et 77 Sud
Adresse : ZAC DES GODETS
 1-4 impasse de la Noisette - Bâtiment A –
 Hall A2 91370 Verrières-le-Buisson
Tél : 01 46 01 04 34 - Fax 01 46 01 76 96
contact@rpsof-asnr.fr - www.rpsof-asnr.fr
Présidente : Dr Michèle GRANIER



Réseau Périnatal Périnat IF Sud

Territoire : Départements
 du 91 et 77 Sud
Adresse : 3 rue Jules Guesde, Bâtiment A,
 91130 Ris-Orangis
Tél : 09 79 72 55 44
reseau@perinatifsud.fr - <https://perinatifsud.fr/>
Présidente : Dr Michèle GRANIER



Réseau Périnatal PERINAT 92

Territoire : Département du 92
Adresse : Espace Andrée Chedid, 60 rue
 Général Leclerc 92130 Issy les Moulineaux
Tél : 01 41 23 92 93
www.reseau-perinat92.org -
coordination@reseau-perinat92.org
Présidente : Mme Catherine CRENN
 HEBERT

Autres réseaux franciliens impliqués en périnatalité :

- **SOLIPAM :** 01 48 24 16 28
secretariat@solipam.fr
<http://www.solipam.fr/>
- **REVHO :** 01 58 41 34 93
coordonateur.medical@revho.fr
<http://revho.fr/>
- **DAPSA :** 01 42 09 07 17
reseau@dapsa.org
<http://www.dapsa.asso.fr/>